

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier



CRÈCHE CAPITAINÉ MARCHAL Paris 20^e



Photo aérienne après démolition



*Les bâtiments démolis,
vue de la rue du Capitaine Marchal*



*Les bâtiments démolis,
vue de la rue Etienne Maray*

CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT

Situé dans le 20^e arrondissement de Paris, à proximité de la Porte de Bagnolet, le projet de la crèche Capitaine Marchal s'implante dans un site très contraint : une parcelle en lanière d'environ 13 mètres de large et de 42 mètres de profondeur. Cette dernière, située entre la rue du Capitaine Marchal au sud et la rue Etienne Maray au nord, est marquée par une forte déclivité. Elle est bordée par un bâtiment industriel à l'est et par un ensemble bâti de logements de hauteurs hétérogènes à l'ouest. Si la largeur de la parcelle est de 14,5 mètres, elle n'est seulement constructible que sur 10,5 mètres maximum, contraignant de fait le projet.

Le projet, porté par la Ville de Paris, est imaginé et réalisé par l'agence d'architecture Belus & Hénocq Architectes. Cette crèche en ossature bois de 48 berceaux abritera des espaces d'accueil pour les enfants, une salle d'activité, une terrasse accessible ainsi qu'une cour extérieure.

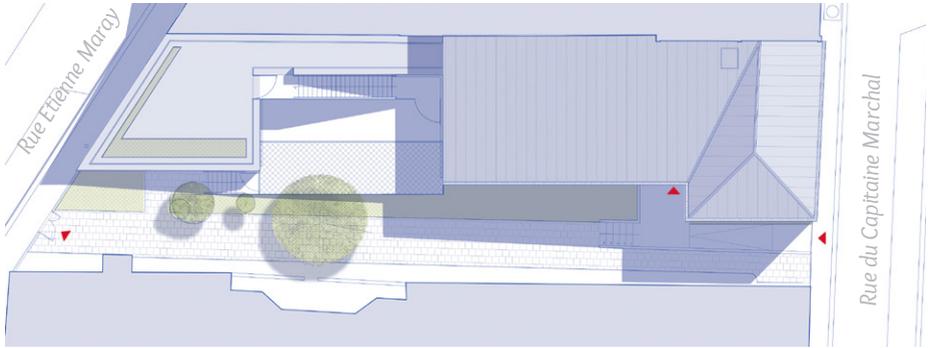
UN PROJET EN ADÉQUATION AVEC LE TISSU URBAIN

Le projet, d'une surface bâtie de 295 m² au sol, s'inscrit dans la logique du terrain ; il articule deux ensembles bâtis autour d'une cour centrale. Cette organisation de l'espace permet de répondre aux contraintes du site et de suivre les implantations initiales.

En tenant compte des avoisinants, ce choix volumétrique propose une mutation douce du tissu urbain : le bâtiment principal en R+2 sur la rue du Capitaine Marchal densifie le site alors que le bâtiment en rez-de-chaussée sur la rue Etienne Marey permet d'assurer une respiration face aux logements voisins.

La rue du Capitaine Marchal étant la plus étroite et la moins empruntée, l'entrée principale de la crèche est placée sur cette voie et se fait par le biais d'une venelle. Celle-ci assure une transition sécurisée entre l'espace public et la crèche, et permet également de mettre à distance les logements de la parcelle limitrophe, notamment grâce à une bande plantée.

Cette organisation spatiale permet aussi de réaliser un phasage du chantier simplifié. Etant donné l'environnement urbain, la desserte du chantier est assurée par la rue Etienne Maray, à l'opposé du volume à bâtir le plus important, rue du Capitaine Marchal.



Plan masse du projet



Axonométrie du projet

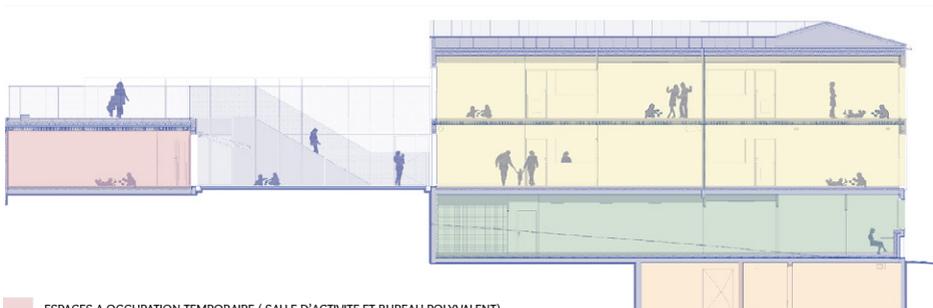
ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

UNE ORGANISATION INTÉRIEURE EFFICACE

Le bâtiment donnant sur la rue du Capitaine Marchal accueille en rez-de-chaussée les espaces d'accueil et de gestion, les locaux du personnel, l'office de réchauffage ainsi que le bureau de la directrice. Au-dessus, les deux étages courants constituent chacun une unité d'accueil des enfants et présentent une organisation spatiale similaire : une salle de 24 berceaux, des sanitaires, des espaces de change et une salle d'activité. Le sous-sol du bâtiment abrite, quant à lui, les locaux techniques. Compte tenu du dénivelé important entre les deux rues, le rez-de-chaussée sur la rue Etienne Mouray est en R+1 sur la rue du Capitaine Marchal.

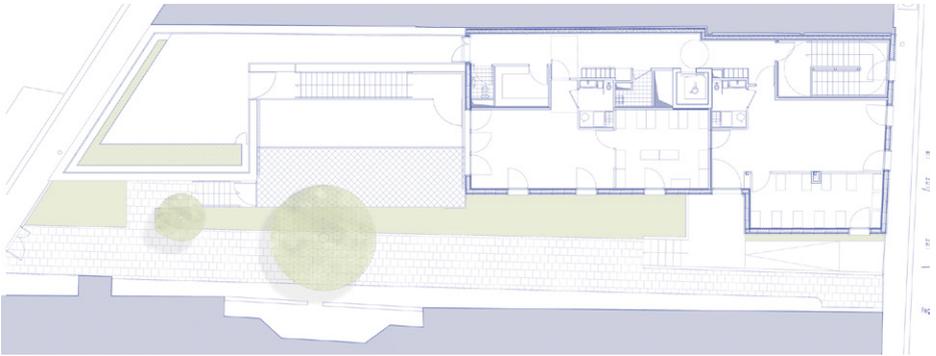
Le second bâtiment, uniquement en rez-de-chaussée, accueille des occupations temporaires : une salle d'activité et un bureau polyvalent. Le toit de cette construction est une terrasse accessible, en partie végétalisée.

Les circulations horizontales et verticales sont adossées à la limite séparative à l'est et articulent les deux volumes du projet. L'éclairage naturel de l'escalier principal est assuré par les ouvertures de la façade rue du Capitaine Marchal.

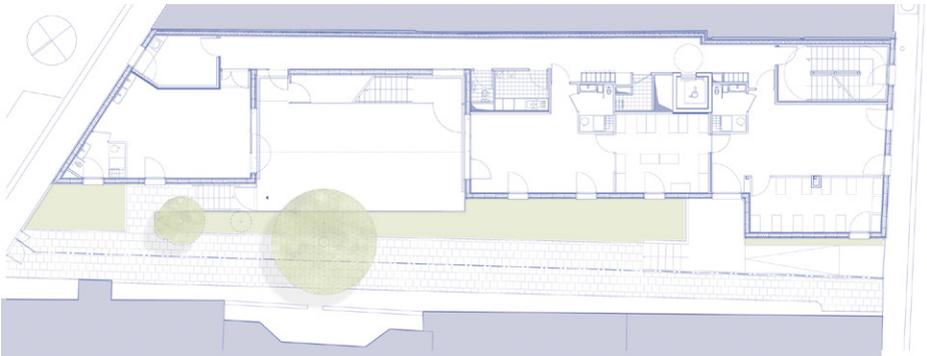


- ESPACES A OCCUPATION TEMPORAIRE (SALLE D'ACTIVITE ET BUREAU POLYVALENT)
- SECTION D'ACCUEIL DES ENFANTS (SUR LES DEUX ETAGES COURANTS)
- ESPACES D'ACCUEIL, DE GESTION ET LOCALS DU PERSONNEL
- LOCALS TECHNIQUES

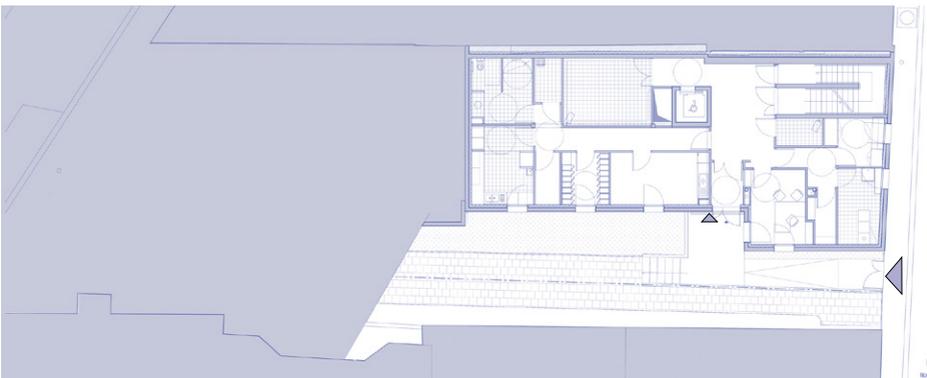
Coupe longitudinale du projet - Répartition des programmes



Plan R+2



Plan R+1



Plan RDC

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

DES VOLUMES EN BOIS SUR UN SOCLE MAÇONNÉ

Dans un souci environnemental, le recours au bois est systématisé, excepté pour les parties exposées qui sont traitées en béton. Dans la venelle, un béton brut et doublé de panneaux de grillage est employé afin que la végétation plantée puisse se déployer sur le soubassement. Pour les façades sur rues, il s'agit d'un béton traité anti-graffitis.

Le bois est utilisé pour les étages, moins exposés que le rez-de-chaussée. Les murs sont en ossature bois et les planchers sont réalisés en panneaux de CLT (bois lamellé croisé). Les façades sont recouvertes d'un bardage extérieur en mélèze qui grisera au fil du temps pour garantir une unité d'aspect sur toutes les orientations.

Les menuiseries extérieures sont en bois, tout comme les panneaux d'habillage sous les fenêtres.

Les toitures du projet sont en zinc naturel. La toiture terrasse est recouverte d'un sol caoutchouc coulé pour pouvoir accueillir les enfants.



Perspective du projet rue du Capitaine Marchal

ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

UNE FORTE PRÉSENCE DU VÉGÉTAL

Le projet a été pensé pour préserver les végétaux remarquables existants, notamment un Acer Platonoïde d'environ 50 ans.

Les trois principaux aménagements extérieurs sont : la venelle, la cour en belvédère sur le passage, et la terrasse aménagée sur le toit du bâtiment en rez-de-chaussée.

Le réaménagement de la venelle garantit l'accessibilité jusqu'à l'entrée de la crèche. Au-delà, le sol pavé existant sera conservé et flanqué d'une bande plantée permettant une végétalisation intensive du socle et des clôtures.

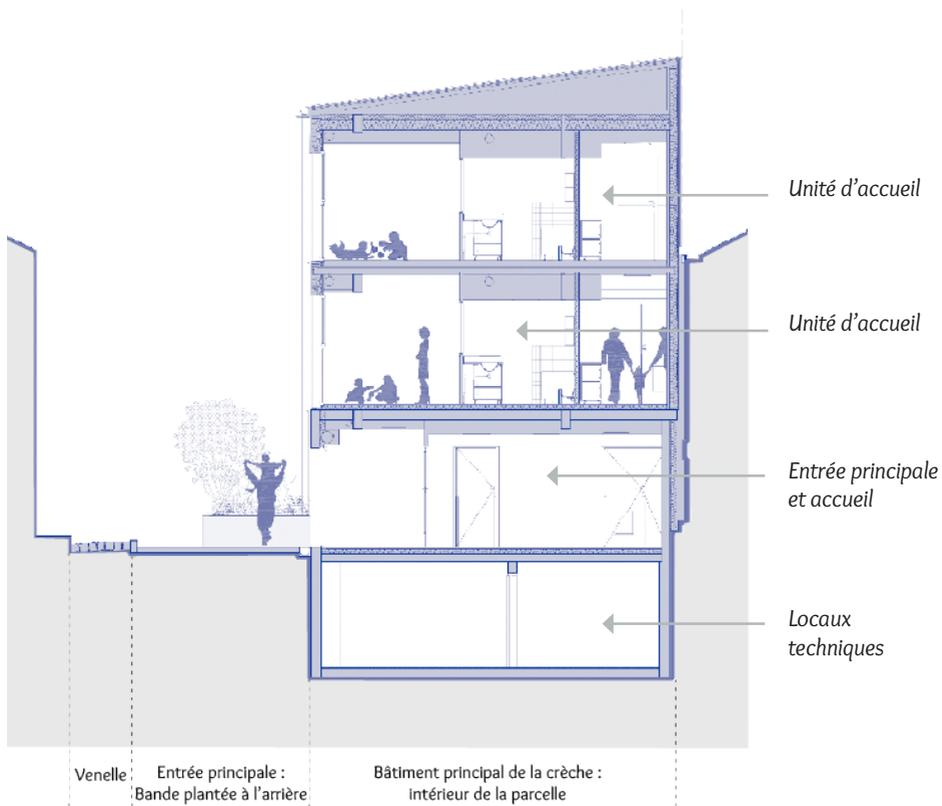
Au total, il s'agit de 75 m² d'espaces verts plantés, ce qui est bien au-delà des exigences du PLU pour ce type de programme. À cela, s'ajoutent 20 m² de toiture végétalisée.



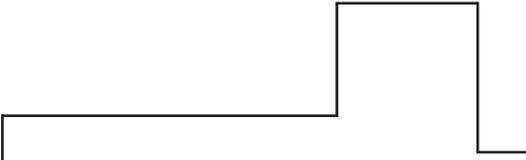
*Perspective du projet rue Etienne Maray.
Les 3 arbres existants seront conservés.*



Coupe longitudinale - La venelle sera plantée d'espèces régionales.



Coupe transversale - La venelle et le bâtiment principal.



ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Programme :

Construction d'une crèche modulaire de 48 berceaux

Surface :

625 m² (SDP), 573 m² (SU)

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris, Direction des Familles et de la Petite
Enfance

Conduite d'opération :

Ville de Paris, Direction Constructions Publiques et
Architecture, Service de l'Architecture et de la Maîtrise
d'Ouvrage

Maîtrise d'œuvre :

Belus et Henocq Architectes,
Ginko et Associés
Eco+Construire

Entreprises :

PREMYS (démolition préalables)
LIFETEAM E6 (construction)

Coût de l'opération :

3 000 000 € HT

Calendrier :

Livraison dernier trimestre 2022

Crédits :**Documents graphiques**

Belus et Hénocq Architectes

Photographies

Belus et Hénocq Architectes

Ville de Paris

CAUE 75

Textes

Belus et Hénocq Architectes

CAUE 75



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement